

# Le Bénin a soumis sa contribution déterminée au niveau national (CDN)



Le Bénin a soumis sa contribution déterminée au niveau national (CDN) au [UN Climate Change](#).

Le [Bénin](#) prévoit de réduire ses émissions cumulées de gaz à effet de serre de 20,15% sur la période 2021-2030.

Consultez l'intégralité de la [#CDN](#) mise à jour ici : [https://lnkd.in/eKVbE\\_T5](https://lnkd.in/eKVbE_T5)

La CDN révisée du Bénin prend en compte plusieurs nouveaux secteurs.

□ Pour l' [#atténuation](#), elle inclut des mesures dans le secteur des déchets,

□ Pour l' [#adaptation](#), le Bénin a intégré pour la première fois des objectifs sur la santé et le tourisme.

🔗 □ Plus d'informations sur la mise à jour de la CDN en [#Afrique](#) de l'Ouest prochainement ! Restez connectés !

[#climatechange](#) [#COP26](#) [#NDCs](#)